

Cherbourg-en-Cotentin. Écoles

Rythmes scolaires : la consultation reportée

CONTINUITÉ de la semaine de 4,5 jours ou retour à la semaine de 4 jours dans les écoles de Cherbourg-en-Cotentin ? La consultation devait se tenir à l'automne 2020, mais avec la crise sanitaire, elle est reportée d'un an, en septembre-octobre 2021.

C'est ce qui a été annoncé hier matin par Dominique Hébert, maire adjoint à la politique éducative, Noureddine Bousselmame, adjoint en charge de la démocratie participative, et Didier Perrier, président de la commission éducation au conseil municipal. « Nous repoussons cette consultation mais nous ne l'annulons pas, insiste Dominique Hébert. C'était un engagement fort de la campagne des municipales et il n'est pas question d'y renoncer. Je souhaite que la Ville soit à l'initiative du débat mais qu'elle reste neutre pour que toutes les positions s'expriment, que le débat s'instaure et que le vote soit vraiment l'expression de la volonté de nos concitoyens. Ce sera un bel exercice de démocratie directe et je veux que toutes les conditions soient réunies pour qu'il soit exemplaire. »

Préparant la rentrée plusieurs mois à l'avance, l'Éducation nationale donne jusqu'au 8 février 2021 à la municipalité pour donner sa décision. Autant dire que le laps de temps est désormais trop court. L'année scolaire 2021-2022 se déroulera donc sur le même rythme de quatre jours et demi. « Maintenir les rythmes scolaires actuels ou revenir au rythme antérieur impactera bien sûr le quotidien de nos enfants comme celui des enseignants, mais pas seulement, souligne Dominique Hébert. Modifier la semaine scolaire influe aussi sur la vie des parents, sur l'organisation des clubs sportifs et des écoles de musique, sur la garde des enfants et bien d'autres choses encore. Ce n'est pas qu'une affaire pédagogique, c'est un vrai sujet de société. » Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans notre édition de demain.

N. L.

